



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°17 du 29 juillet 2022

Le temps actuel devrait se poursuivre ces prochains jours avec une augmentation des températures en début de semaine prochaine. Aucune pluie n'est annoncée, les conditions vont rester chaudes et sèches.

L'essentiel de la semaine

Oignon : début d'attaque d'*Alternaria* et de *Stemphylium*
Poireau : conditions toujours favorables aux thrips.
Salade : bon état sanitaire.
Chou, navet : pression en augmentation des chenilles et altises.
Céleri, carotte, persil : début de vol de mouche de la carotte sur le secteur du Mont Saint Michel.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
 FREDON NORMANDIE
 02.31.46.96.53
 marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
 CA 76
 02.35.59.47.50
 marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Table des matières

OIGNON : 2
POIREAU : 3
SALADE : laitues diverses et frisées 5
CHOU et NAVET : 7
CAROTTE - CELERI - PERSIL : 9
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent » 12

CONNAÎTRE ET GÉRER LA FLORE ADVENTICE

Infloweb rassemble et synthétise de façon pédagogique des connaissances scientifiques et techniques sur plus de 40 adventices majeures des grandes cultures.

Choisissez une adventice et accédez gratuitement à des informations utiles sur :

- sa description botanique
- sa biologie
- son affinité vis-à-vis des milieux et des cultures
- les facteurs favorables à son extension
- sa nuisibilité, en particulier pour les cultures porte-graines

Faites le point sur les différents moyens de lutte disponibles :

- méthodes préventives et agronomiques
- choix des herbicides les plus adaptés
- désherbage mécanique
- lutte spécifique en agriculture biologique

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
 Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Infloweb vous est proposé par Terres Inovia, l'ACTA, AgroSup Dijon, ARVALIS-Institut du végétal, la FNAMS, l'INRA, l'ITAB et l'ITB.

<http://www.infloweb.fr/>

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 parcelle bulbille	De tout début bulbaison à début arrachage
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	

Mildiou :

Des taches de cette maladie sont présentes dans une parcelle du réseau.

Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles afin de détecter les tout premiers foyers.

Dès lors qu'il y a présence de mildiou dans l'environnement, le risque est important pour les secteurs concernés. Le temps sec actuel a fortement ralenti son évolution. Les températures supérieures à 25°C sont létales pour les spores.

Thrips :

Des thrips sont constatés sur les trois parcelles du Mont Saint Michel avec 100% des plantes atteintes.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : Les conditions météo actuelles sont favorables au développement des populations de thrips. **Observez** régulièrement vos parcelles.

Fusariose :

Cette maladie n'a pas été observée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Rotation : au moins 4 ans sans *Allium* sp,
- Utilisation de variétés tolérantes en cas de parcelles à risques.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les températures élevées, l'optimum étant compris entre 25 et 28°C. Les conditions actuelles restent favorables à l'expression de cette maladie.

Alternaria :

Un début d'attaque de cette maladie est observé dans une parcelle du Calvados.

Prophylaxie :

- Evitez les irrigations excessives.

Evolution du risque :

Ce champignon se développe à une température comprise entre 6 et 34 °C, avec un optimum à 25 °C, mais la croissance ralentit lorsque la température est inférieure à 13 °C. La sporulation du champignon se produit la nuit lorsque l'humidité relative est élevée (> 90 %). Les vieilles feuilles sont les plus sensibles.

Les conditions restent favorables.



Taches d'Alternaria (CA 14)

Stemphylium :

Sur le secteur du Calvados, un début d'attaque de cette maladie est observé dans une parcelle du réseau sur 25% des plants.

Prophylaxie :

- Evitez les irrigations excessives,
- Evitez que le feuillage reste trop longtemps humide suite à une irrigation.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions chaudes et humides lorsque le feuillage reste humide pendant plus de 12 heures. Observez vos parcelles.

Taches de stemphyliose (CA 14)

**POIREAU :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	
27		1 parcelle	
76		1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	De reprise à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	5 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville et Annoville	Pas de données	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	5 parcelles	

Thrips :

Observations : comme les semaines précédentes, les conditions sont restées favorables aux populations de thrips. Ils sont présents dans toutes les parcelles sur 4 à 100% des plants.

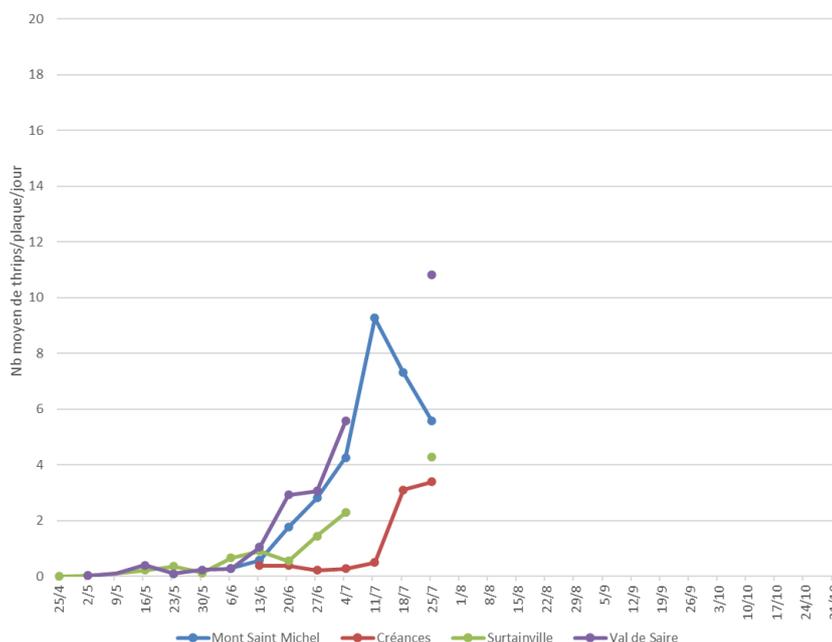
Secteurs	Evolution
Mont Saint Michel : Des adultes et des larves sont observés dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 56% des plants contre 61% la semaine dernière.	= à légère ↘
Créances : Des thrips, adultes et larves, sont notés en moyenne sur 58% des plants contre 95% la semaine dernière.	↘
Calvados : Présence de thrips sur 100% des plantules avec des effectifs importants.	=
Surtainville : Des thrips sont présents en moyenne sur 24% des plantes.	/
Val de Saire : Des thrips sont présents en moyenne sur 19% des plantes.	/
Eure : Des thrips sont présents sur 100 % des plantes.	=
Seine Maritime : 100% des plants avec présence de thrips.	/

Relevé des pièges :

Les captures sont toujours en légère augmentation sur le secteur de Créances et en baisse sur le Mont Saint Michel. Elles sont aussi importantes sur le Val de Saire et Surtainville.

Evolution du risque : les conditions météo sont toujours favorables au développement de ce ravageur. **La pression demeure importante. Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement** vos parcelles notamment celles de poireaux précoces. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022
Normandie**Teigne :**

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : des captures (24 papillons) ont été relevées en vallée de Seine.

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30
50 - Lingreville	0	0	0	1	0
50 - Annoville	/	0	0	3	/
50 - Créances	0	0	0	0	0
50 - Val de Saire	0	0	/	/	0
50 - La Haye Pesnel	0	0	0	0	0
27 - vallée de Seine	/	0	0	0	24



Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque : **observez très attentivement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.** Le risque débute dès la présence de chenilles.

Rouille :

Cette maladie est présente dans 3 parcelles du Val de Saire sur 8 à 32% des plants et dans une parcelle proche de Rouen sur 5% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : Le temps sec actuel limite son développement. La pression est faible. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale, du créneau de production et de la présence d'irrigation.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De 6 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	Pas de données cette semaine	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
76 et 27	Vallée de Seine	4 parcelles	
14		6 parcelles	

Puceron :

Comme la semaine dernière, la pression est très faible. La présence de pucerons a été observée dans une parcelle à Surtainville sur 12% des plantes.

De nombreux œufs de chrysope ainsi que des larves sont également observés (Point Auxiliaire Chrysope dans le BSV n°15).

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

La pression est très faible. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :

Observations :

La présence de jeunes chenilles et de pontes est en légère augmentation mais reste faible :

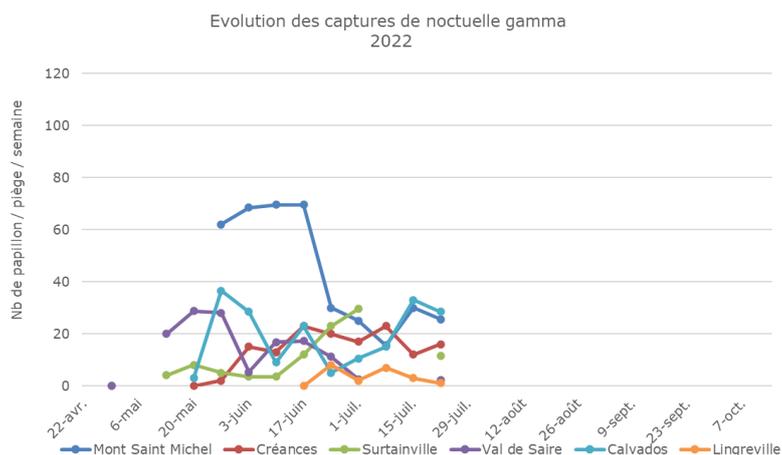
- Créances : présence dans la parcelle en AB sur 28% des laitues.
- Mont Saint Michel : présence dans trois parcelles sur 4 à 8% des plantes.
- Vallée de Seine : présence dans 2 parcelles sur 4% des plantes.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation sur Créances et en légère diminution dans le Calvados, au Mont Saint Michel et à Lingreville.

Evolution du risque :

Peu de chenilles ont été observées mais les conditions climatiques actuelles et annoncées sont toujours favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.



Thrips :

La présence de thrips est observée dans les secteurs du Mont Saint Michel et du Calvados, dans cinq parcelles, sur 8 à 64% des laitues.

Evolution du risque :

Comme la semaine dernière, les conditions climatiques actuelles et annoncées sont favorables au développement des populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.

Piqûres sur laitue

**Pigeon :**

Des attaques de pigeons sont notées sur le secteur du Calvados et de Créances.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Mildiou :

Aucune attaque n'a été signalée cette semaine.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Le temps sec actuel est défavorable à cette maladie.

Maladie basale : bactériose

Aucune attaque n'a été signalée cette semaine.

Prophylaxie :

- Evitez les irrigations excessives.

Evolution du risque :

Ces bactéries sont favorisées par les conditions humides et chaudes et les stades proches de la récolte sont très sensibles. A surveiller.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles Milan	De jeunes
14	Nord Caen	4 parcelles cabus, brocolis et Milan	plants à début
	Surtainville	1 parcelle fleur	pommaison
50		1 parcelle de navet	
	Val de Saire	4 parcelles cabus et fleur	
		3 parcelles de navet	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains bulletins.

Pucerons verts et cendrés :

Des petits foyers de pucerons cendrés et verts sont toujours notés au cœur des choux sur 5 à 10% des plants en vallée de Seine et sur 4% des plants dans une parcelle du Calvados.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir sont toujours favorables au développement des colonies de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Aleurode :

Des aleurodes sont notées en vallée de Seine dans trois parcelles, sur 5 à 100% des choux de Milan et dans deux parcelles du Calvados sur 20% des plants.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement.



Adulte d'aleurode et pontes

Altise :

Des altises sont présentes :

- En vallée de Seine dans une parcelle sur 100% des choux de Milan.
- Dans le Calvados dans trois parcelles sur 32 à 84% des plants.
- A Surtainville, dans une parcelle de navet sur 12% des plants.
- Dans le Val de Saire, dans une parcelle de navet sur 80% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de populations importantes et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des populations d'altises.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Chenilles :

La présence de chenilles est en augmentation. Elle est notée dans plusieurs secteurs :

- Dans le Calvados, des pontes de piérides du chou/rave sont notées dans les trois parcelles, sur 4 à 16% des choux.
- En vallée de Seine, des chenilles de noctuelle et de piéride de la rave sont présentes dans les trois parcelles, sur 10 à 25% des choux de Milan.
- Dans le Val de Saire, des chenilles de piéride de la rave sont présentes sur 24% des chou cabu et sur 20 à 32% des choux fleur.
- A Surtainville, de nombreuses chenilles de piéride de la rave sont présentes sur 12% des choux fleur.



Chenille de noctuelle, chenille de piéride de la rave et chenille de teigne des crucifère (teigne C. Luneau SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à l'activité de ponte des papillons et au développement des chenilles. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles. Les chenilles de teigne, de noctuelles et de piérides de la rave vont au cœur des choux.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

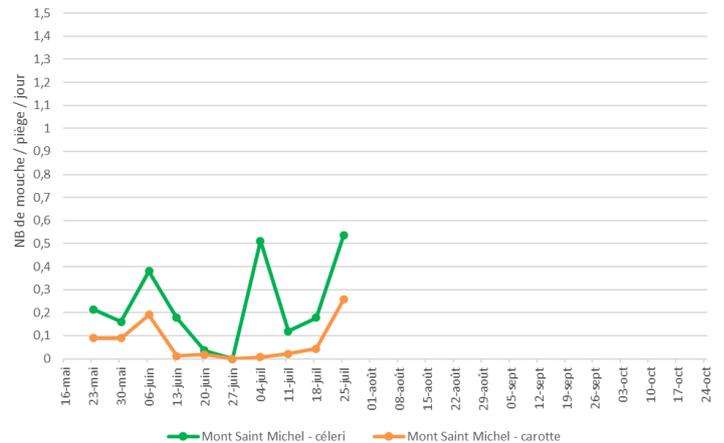
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris, 1 ^{ère} coupe en persil 3 feuilles à proche récolte pour les carottes.
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
14		Céleri rave	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle AB	
27			1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	Carotte	5 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		1 parcelle en AB	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Les captures sont en augmentation dans les parcelles de céleri et de carotte.

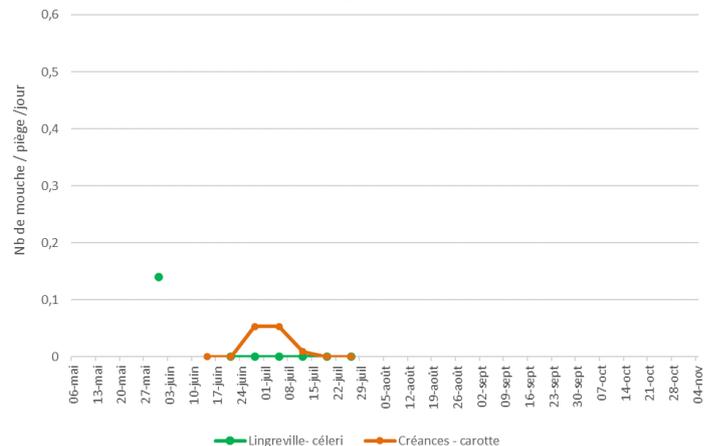
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



- Secteur Créances :

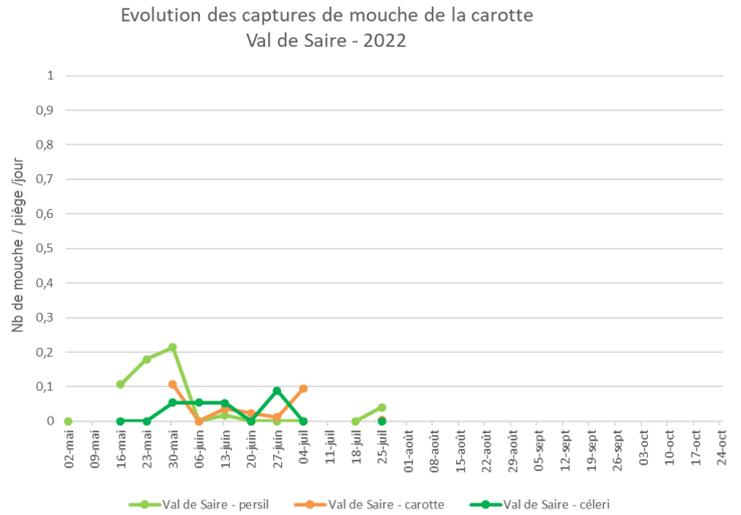
Les captures sont toujours nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2022



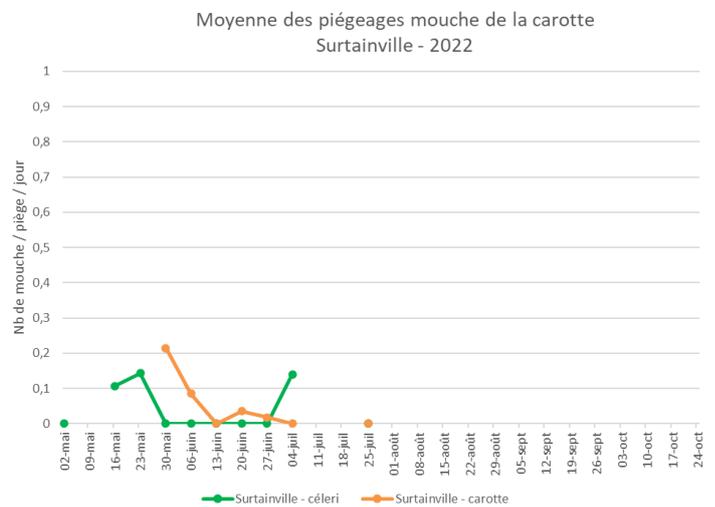
- Secteur Val de Saire :

Quelques captures sont enregistrées dans les parcelles de céleri.



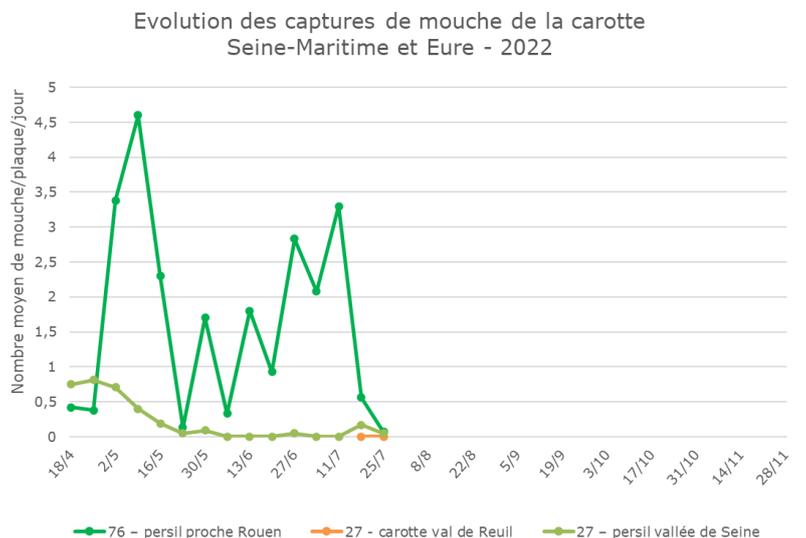
- Secteur Surtainville :

Les captures sont nulles dans toutes les parcelles du réseau



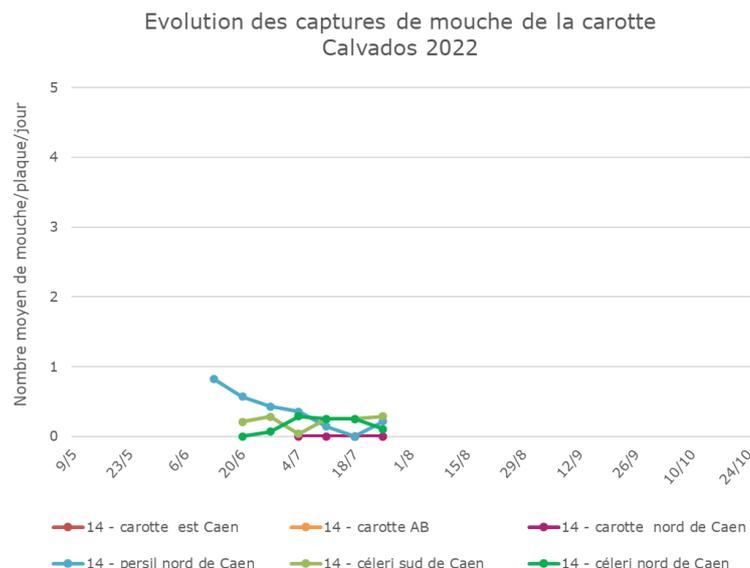
- Secteur Seine-Maritime/Eure :

Les captures sont quasi nulles.



- Secteur du Calvados :

Très peu de captures sont enregistrées, évolution à suivre



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Un vol de mouche de la carotte semble en cours sur le secteur du Mont Saint Michel. Evolution à suivre avec les prochains relevés et les conditions météo sachant que les températures élevées ne sont pas favorables à l'activité des mouches. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

Mouche du céleri :

Observations :

Des galeries récentes sont observées dans deux parcelles à Surtainville et dans le Val de Saire sur 12% des plants de céleri branche.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri sont enregistrées à Surtainville et dans le Calvados.

Galleries sur jeunes plants



Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Il n'est pas observé ni signalé de pucerons dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonies et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladie foliaire :

Bon état sanitaire des parcelles.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.